

Colloque des structures déconcentrées

6 février 2021

9h30 – 12h30

2021

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Bilan du COT 2017-2020

Pascal Jourdan - Trésorier

2021

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Bilan du C.O.T 2018-2020

Les principales difficultés :

- La construction du C.O.T s'est faite dans un contexte de réforme territoriale et dans des délais courts.
- Il existe encore des difficultés pour se mettre dans une logique de financement de projet.
- Les ressources financières et humaines pour mener l'ensemble des projets n'étaient pas toujours disponibles. Leur réussite est directement liée à la professionnalisation des comités.
- La coordination des porteurs de projet sur le territoire a fait défaut.
- Les indicateurs prévus pour mesurer l'impact du C.O.T n'ont pas tous été mis en œuvre.

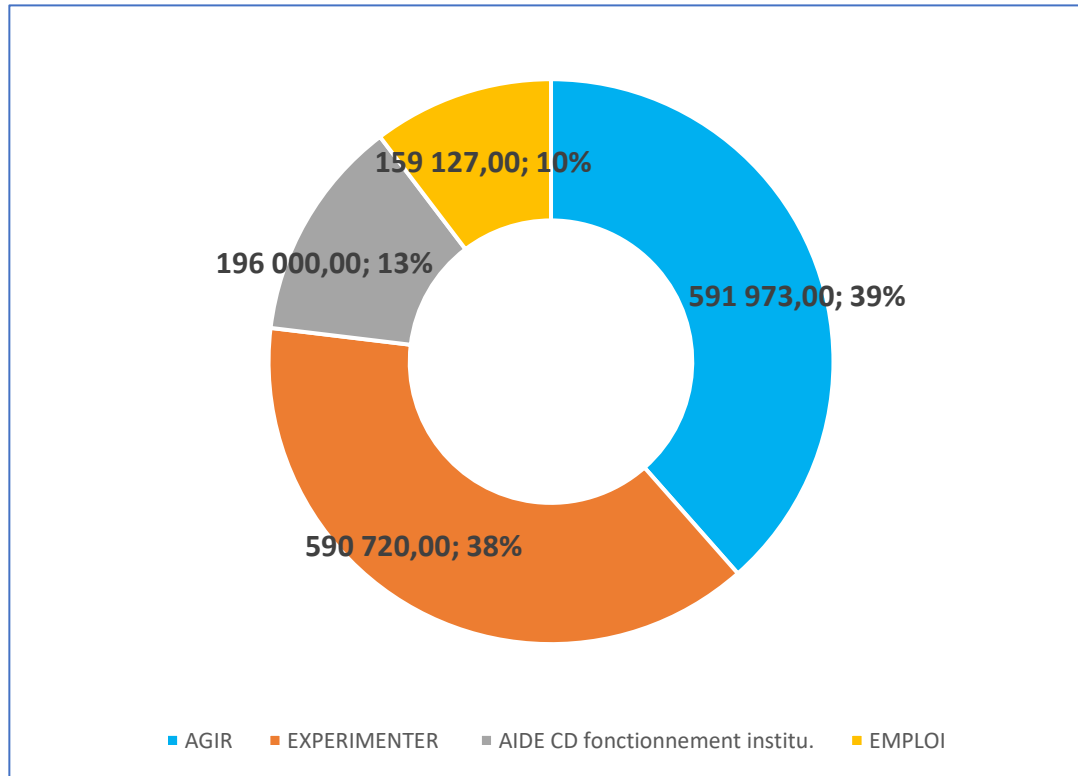
Bilan du C.O.T 2018-2020

Les points positifs :

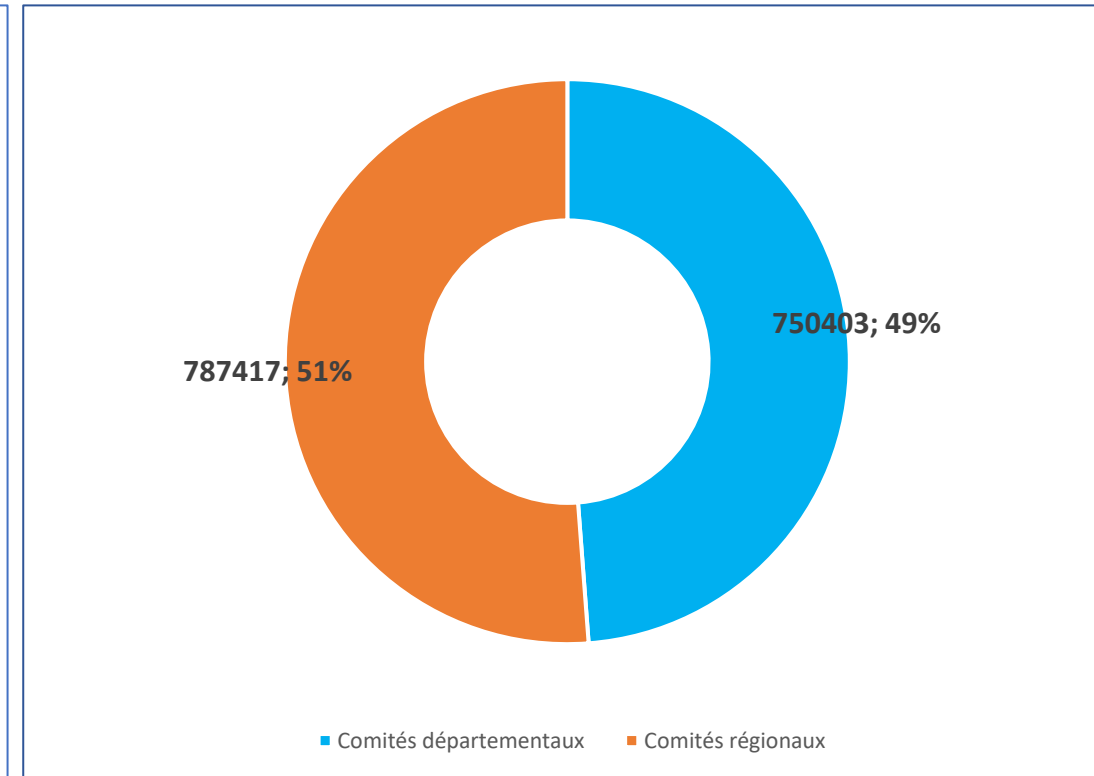
- Des projets novateurs qui ont démontré qu'ils pouvaient fonctionner
- Des actions de proximité en direction des clubs plus nombreuses
- Le réseau des agents de développement qui monte en compétence et qui démontre son importance en matière d'accompagnement des clubs
- La mission de proximité des CD mais elle reste précaire dans beaucoup de départements.
- Le fonctionnement des commissions territoriales.

Bilan du C.O.T 2018-2020 - Finances

Répartition par thème de financement



Financement sur 3 ans : 1 537 000€



C.O.T 2021-2024

Orientations en projet

2021

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

C.O.T 2021-2024

Principes généraux : pour avis

- Décliner le projet fédéral « SynerGym2024 » dans les territoires
- Le C.O.T regroupera l'ensemble du plan d'actions financé soit par les ressources propres de la Fédération soit par l'ANS avec comme support le dispositif PSF
- Chaque structure fédérale est financée sur la base de ses missions statutaires
- La logique de financement de projets est réaffirmée
- Le C.O.T n'est pas obligatoire : c'est une démarche volontaire des structures déconcentrées d'un territoire
- Le prérequis à la signature du C.O.T : l'existence d'un projet territorial 2021-2024, déclinaison du projet fédéral, validé par la commission territoriale et le comité directeur de chacune des structures déconcentrées

C.O.T 2021-2024

Les missions de la commission territoriale : pour avis

- Elle pilote et coordonne la construction du C.O.T
- Elle valide la proposition du C.O.T et en particulier elle s'assure de la disponibilité des ressources humaines pour mener les projets. Des synergies pourront être recherchées entre les structures déconcentrées d'un même territoire. Il s'agira de mutualiser et optimiser les ressources humaines, les savoirs faire et les financements des différents acteurs territoriaux publics et privés
- Elle planifie les projets proposés
- Elle pilote sa mise en œuvre
- Elle évalue et rend compte à la Fédération

C.O.T 2021-2024

Les missions du coordonnateur de l'E.T.R : pour avis

- Il a la responsabilité de la mise en œuvre du C.O.T
- Il coordonne l'ensemble des ressources prévues sur les projets
- Il rend compte à la commission territoriale sur la base des outils de pilotage fournis par la Fédération.
- Il est l'interlocuteur technique de la Fédération

Les principaux axes de financement

Projet d'axes de financement regroupés et plus ciblés :

- L'action continue d'accompagnement des clubs par les agents de développement (cette action sera renforcée par l'initialisation de la mesure 1 du club de demain)
- Les projets de déploiement d'activités nouvelles : Gym Santé, Parkour
- Renforcer les missions de détection
- Le soutien à l'emploi
- Des actions ponctuelles et limitées dans le temps : promotion des métiers, ou autres actions liées au projet fédéral

2021

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT